
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2003-2004

26 NOVEMBRE 2003

PROJET DE DECRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2003(1)

AVIS D'UNE COMMISSION ANNEXE

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPEENNES
A LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GENERALES,
DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE, DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. **WALRY** ET MME **PERSOONS**

(1) Voir Doc. n° 462 (2003-2004) n°s 1 et 2 et Doc. n° 471 (2003-2004) n°s 3 et 8.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes a examiné au cours de sa réunion du 26 novembre 2003 le projet de décret budgétaire contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2003.

La commission a décidé de procéder à une discussion globale pour l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2003 et pour le projet de décret contenant le budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2004.

Le texte des débats figure au document n° 471 (2003-2004) n° 3.